

BALADE EN FAMILLE



Tout public



Départ : Oberhaslach



..... 3,6 km

1h30

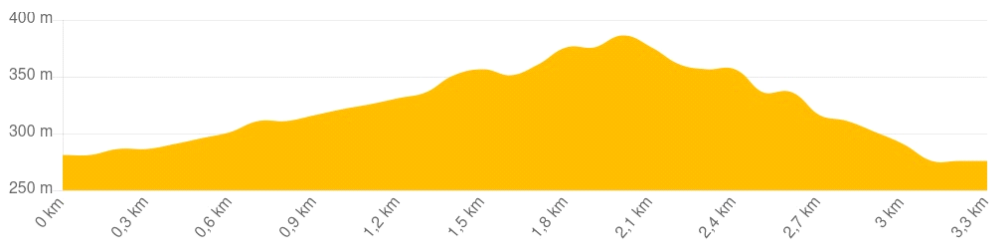
80 m

Petite balade sympathique de 1h30 à travers le village et la forêt. Il existe un parcours de 3 km ou de 5 km, facilement empruntables par des poussettes.

Mairie

Mairie, rue du Nideck

5 Km à Urmatt



INFORMATIONS PRATIQUES

N'oubliez pas : carte de randonnées, boissons, couverture de survie et téléphone - Equipez-vous de bonnes chaussures de marche

CONTACT

OT Molsheim-Mutzig
+33 (0)3 88 38 11 61



CLUB
VOSGIEN



LES ÉTAPES DU PARCOURS

Mairie

Au départ de la mairie, prendre la rue des écoles située entre la mairie et l'école. Suivre le panneau vert et blanc signalant le circuit familial. Après 200 mètres environ, prendre la première rue à droite, la rue des sapins. Au bout de cette rue prendre à gauche par la rue des pèlerins. Après une centaine de mètres prendre la première rue à droite, la rue de la source. Garder cet itinéraire.

Réservoir

Après être passé devant le réservoir de la commune d'Oberhaslach, le parcours pénètre dans la forêt. Après une dizaine de mètres, prendre le petit sentier qui part tout droit, (ne pas prendre le chemin qui se dirige vers la droite). Le sentier débouche sur un chemin forestier où le parcours continue vers la gauche.

Statue de la Vierge

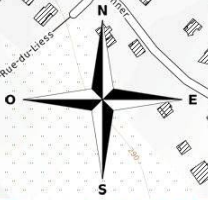
Après avoir longé les quelques maisons situées à gauche en lisière de forêt, prendre le chemin qui part tout droit à la prochaine intersection. Après 1 km de marche sans dénivelé, prendre l'étroit chemin qui descend vers l'oratoire dédié à la Sainte Vierge. Un banc est à votre disposition pour une petite pause bien agréable.

Vue panoramique

En poursuivant la descente et au bout d'une centaine de mètres, le chemin sort de la forêt en offrant une vue magnifique sur les villages d'Oberhaslach et de Niederhaslach.

Chapelle Saint-Florent

Soit se diriger à droite par la rue du Ringelstein. Au bout de la descente, à droite se trouve la chapelle St-Florent et ses ex-votos qui méritent d'être visités par la même occasion. Puis revenir sur vos pas et descendre les quelques marches qui mènent à la rue de la croix. Ensuite reprendre à gauche par la rue du Nideck pour rejoindre le point de départ à la mairie.



Leaflet | Map data: © OpenStreetMap, SRTM | Map style: © OpenTopoMap (CC-BY-SA)